



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 44882

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la collaboration entre La Poste et Air France. La décision du directeur général de La Poste est de mettre un terme à cette collaboration au profit d'une compagnie américaine. Cette décision va à l'encontre de l'intérêt du transport aérien français, affaiblit la position de La Poste et d'Air France sur le marché intérieur, et hypothèque l'avenir du fret express et du fret aérien français. Par ailleurs, l'Aéropostale a toujours été un outil performant. Aussi, il lui demande quelle est sa position au regard de cette décision.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44882

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2000, page 2277